

■ **Jean-Marie Pousaz**, à Lausanne, travaux de paysagiste, en faillite (FOSC du 09.12.2003, p. 13). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 10 décembre 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 2250 du 03.03.2004  
(02160362 / CH-550.1.031.114-3)